

**POLITIQUE CULTURELLE
DE LA VILLE D'OTTERBURN PARK**

*VERSION 1.0
30 juin 2006*

Préambule

Le 17 janvier 2005, le conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park adoptait une politique familiale dans laquelle s'inscrit l'objectif de doter la ville d'une politique culturelle. Le conseil municipal a alors confié au Comité consultatif des loisirs le mandat de former un sous-comité responsable d'élaborer cette politique.

La première étape, essentielle, consistait à réaliser le portrait de situation. Muni d'un plan de travail et d'un échéancier approuvés par le conseil municipal, le comité a identifié la nature des collaborations nécessaires à l'exécution de son mandat; il a diffusé des questionnaires distincts aux citoyens, aux gens d'affaires et aux artistes, artisans et travailleurs culturels pour recueillir leurs perceptions, opinions, attentes et suggestions sur le plan culturel.

Le comité a ensuite effectué des recherches sur les éléments d'histoire et d'environnement susceptibles de donner une couleur spécifique à la dynamique culturelle de la ville. Et enfin, il a répertorié les ressources culturelles disponibles sur le territoire.

Ces enquêtes et ces recherches ont fourni les renseignements nécessaires pour éclairer et guider les membres du comité à dégager les grandes orientations et les objectifs de la politique culturelle en devenir.

C'est ainsi que cette politique culturelle que le conseil propose aujourd'hui aux citoyens d'Otterburn Park s'avère à la fois modeste et ambitieuse quand elle confirme une volonté ferme de préserver ses acquis spécifiques pour stimuler un avenir riche et original. C'est l'AXE PRINCIPAL qui a guidé l'écriture de cette première politique culturelle.

La Ville d'Otterburn Park désire souligner le travail exceptionnel des membres du comité et des nombreux bénévoles qui ont prêté leur expertise à cette démarche.

Il appartient maintenant à la communauté de se l'approprier.

Portrait de la Ville d’Otterburn Park

Un parc devenu ville

Constituée le 1er juillet 1855 et héritière de l’ancienne Paroisse de Saint-Hilaire, la ville d’Otterburn Park était, jusque vers les années 1880, une paisible campagne agricole et francophone faisant partie de la seigneurie de Rouville. La seigneurie a été acquise en 1844 par Thomas Edmond Campbell. Important actionnaire du St-Lawrence & Atlantic Railway, Campbell obtient que le parcours du chemin de fer passe à Saint-Hilaire plutôt qu’à Saint-Denis, avec une gare près du manoir seigneurial – l’actuel Manoir Rouville-Campbell.

Vers la fin des années 1870, les fils du seigneur Campbell profitent de l’achalandage du train pour aménager un parc et ainsi attirer les Montréalais. Déjà fort couru à partir de 1885, ce parc l’est devenu davantage en 1919, après la construction d’un débarcadère pour le desservir. En raison de cet arrêt, le parc prit le nom de «Otterburn», du nom du village natal de Joseph Hickson, directeur général de la compagnie du Grand Tronc. De fait, plusieurs dizaines de milliers de personnes ont fréquenté le parc Otterburn; ils venaient se récréer, faire des promenades en bateau, pêcher, et se baigner à la plage qui s’étendait de la halte routière jusqu’au site du parc de la Pointe Valaine.

Durant les années qui ont suivi, le territoire d’Otterburn Park s’est développé autour du parc. En effet, des promoteurs anglophones ont su y attirer plusieurs employés de la compagnie de chemin de fer. Ces derniers ont d’abord construit des chalets pour y passer les vacances estivales avec leur famille. Puis, petit à petit, les chalets se sont transformés en résidences principales. Depuis le milieu des années 1985, Otterburn Park connaît une croissance immobilière qui a fait considérablement augmenter la population. La ville d’Otterburn Park est maintenant très majoritairement francophone, mais elle a conservé son statut de ville bilingue.

Blottie entre la rivière Richelieu et le mont Saint-Hilaire, la ville d’Otterburn Park se distingue d’abord par son aspect champêtre et une grande accessibilité à la rivière Richelieu. Avec ses 16 parcs et espaces verts publics de même qu’un important boisé privé situé en bordure de la rivière nommé Les Bosquets Albert-Hudon, les espaces verts de la ville occupent environ 15 % du

territoire urbain. Les citoyens ont toutefois un accès limité au boisé privé. Ces attributs naturels sont très prisés par les artistes en arts visuels notamment, qui y puisent leur inspiration.

Otterburn Park est une ville résidentielle desservie par des services de proximité composés d'environ 90 commerces et entreprises. Les commerces sont pour la plupart situés sur les deux axes routiers principaux : chemin des Patriotes et Ozias-Leduc; quant aux entreprises, il s'agit principalement de micro entreprises ou de travailleurs autonomes ayant leur place d'affaires dans leur résidence. Jusqu'à tout récemment, la ville attirait surtout des jeunes ménages venus y acheter leur première maison; donc, sa population est relativement jeune avec 32% des résidents qui ont 19 ans et moins.

Otterburn Park est une petite ville champêtre privilégiée par l'esprit communautaire qui s'y manifeste, où la famille occupe une place essentielle, où la vie culturelle émerge.

VALEURS MUNICIPALES EN MATIÈRE CULTURELLE

- La Ville d’Otterburn Park reconnaît que la culture et le patrimoine sont un héritage précieux qui se lègue de génération en génération qui doivent donc être abordés et traités avec respect pour leur valeur propre, selon leur dynamique et leurs caractéristiques particulières.
- La Ville d’Otterburn Park se reconnaît le devoir de protéger son patrimoine bâti et naturel, de consolider ses acquis et de stimuler et soutenir l’essor de la vie culturelle sur son territoire.
- La Ville d’Otterburn Park reconnaît que la culture locale, définie par son patrimoine et son dynamisme artistique, est un facteur d’identité renforçant le sentiment d’appartenance à une collectivité.
- La Ville d’Otterburn Park place la dimension culturelle au sein de ses priorités d’actions pour les prochaines années et reconnaît que celle-ci commande une approche qui doit lui être spécifique.

RAISON D’ÊTRE DE LA POLITIQUE

Pour les élus, le personnel et pour tous ceux qui ont à intervenir avec la municipalité, la politique culturelle devient le cadre de référence et d’orientation en matière de culture sur son territoire.

Elle guide la municipalité dans sa définition de sa mission culturelle; elle lui indique les actions à suivre pour garantir la sauvegarde de son patrimoine et développer des projets culturels rassembleurs au sein de la communauté. Elle permet à la municipalité d’établir des priorités et une intervention qui répondront mieux aux attentes des artistes, des organismes et des citoyens qui maintiennent et animent une vie culturelle; elle inspire la planification et la réalisation d’activités qui ont un impact direct ou indirect sur l’accessibilité des citoyens à une vie culturelle riche et satisfaisante

PRINCIPES DIRECTEURS

L'accomplissement de la mission culturelle de la Ville d'Otterburn Park s'appuie sur les principes suivants :

- La culture est un bien collectif et, à ce titre, se doit d'être accessible pour tous.
- Le patrimoine bâti et le patrimoine naturel ont façonné notre identité locale.
- La vie culturelle et artistique, facteur de développement, contribue essentiellement à la qualité de vie du milieu.
- Une vie culturelle riche développe la fierté du citoyen face à son milieu et favorise le sentiment d'appartenance.

AXE PRINCIPAL

Préserver les acquis et stimuler l'avenir

Pour parvenir à préserver ses acquis et à stimuler l'avenir, la Ville d'Otterburn Park a identifié trois orientations pour la guider:

- Affirmer et consolider l'identité culturelle.
- Soutenir et enrichir la vitalité culturelle.
- Favoriser l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle.

ORIENTATIONS

PREMIÈRE ORIENTATION

Affirmer et consolider l'identité culturelle

La Ville entend identifier et mettre en valeur les ressources actuelles de la ville.

Histoire et origine de la ville

- Installer des pictogrammes et des panneaux d'interprétation aux endroits significatifs.
- Développer une politique toponymique qui assure à la ville sa spécificité:
 - donner des noms aux quartiers.
 - donner aux rues et aux quartiers des noms signifiants, etc.
- Accueillir et documenter les nouveaux arrivants sur les origines de la ville,
- Préparer de la documentation pour les jeunes des écoles,
- Prévoir une période de présentation d'Otterburn Park dans les écoles.

Espaces verts, environnement naturel et panoramas bucoliques à conserver et à embellir

- S'assurer d'une cohabitation intelligente entre la nature et l'urbanisme.
- Maintenir les partenariats et développer de nouvelles ententes s'il y a lieu avec Les Bosquets Albert-Hudon et Muséobus
- Profiter de la Halte routière et autres sites riverains pour la réalisation d'activités culturelles.

Patrimoine bâti

- Instaurer la « sensibilité urbanisme »: sensibiliser le citoyen à l'importance d'un développement immobilier cohérent sur la qualité de vie.
- Identifier clairement les valeurs patrimoniales à sauvegarder:
 - apprendre à voir les spécificités de notre patrimoine bâti, le reconstituer au besoin.
 - reconnaître les spécificités et la richesse de notre patrimoine naturel.
- Se donner des objectifs clairs de sauvegarde.
- Réglementer la sauvegarde du patrimoine bâti.
- Assurer une volonté politique.

Bibliothèque municipale - faciliter l'accès aux livres et à la lecture

- Augmenter la fréquentation.
- Mettre en valeur sa collection de livres de langue anglaise.
- Rendre accessible et convivial - réaménager dans un lieu adéquat.

Pointe Valaine, un espace de rassemblement

- Intégrer le volet artistique et culturel à l'espace par une programmation diversifiée.
- Donner un sens et une orientation à la programmation.

DEUXIÈME ORIENTATION

Soutenir et enrichir la vitalité culturelle

La Ville entend identifier et faire connaître ses artistes qui le désirent, et faciliter l'accès à leurs œuvres dans des contextes organisés.

Valoriser le travail des artistes résidents, et encourager les artistes émergents

- Instaurer un Fonds d'œuvres : achat annuel d'œuvres et de billets de spectacles
- Allouer un montant annuellement au fonds.

Accroître la visibilité des artistes

- Exposer les œuvres dans les places publiques comme la mairie,
- Développer un partenariat avec le privé aux fins d'exposition (commerces, etc.).
- Consulter les artistes pour élaborer une politique de programmation et de visibilité des artistes.

Harmoniser culture et nature

- Aménager les espaces extérieurs pour expositions.

TROISIÈME ORIENTATION

Favoriser l'accès et la participation des citoyens à la vie culturelle

La Ville entend donner aux citoyens le goût de s'approprier la vie culturelle de leur ville de s'inscrire à son dynamisme.

Accroître la communication avec le citoyen

- Élaborer un plan de communication.

Faciliter l'utilisation des lieux et services déjà existants dans la région

- Développer et maintenir des ententes intermunicipales.

Faire plus de place à la jeunesse

- Bonifier les cours, outils pour s'exprimer, créer, diffuser via le café jeunesse, le CPE, les écoles, etc.

Développer des partenariats locaux

- CPE, écoles, bibliothèques scolaires, organismes, commerçants, etc.

Développer le sens d'appartenance

- Intégrer les orientations de la politique culturelle aux politiques existantes et à venir (urbanisme, etc.).
- Harmoniser au sein de mêmes publications mensuelles (bimensuelles ou saisonnières) les programmations de l'institution muséale, des organismes locaux et du service des loisirs en matière d'art et de culture.

PLAN D'ACTION

Cette première politique culturelle annonce déjà des gestes à poser qu'il faudra inscrire dans le temps et dans un budget. Ce sera la prochaine étape.

CONCLUSION

Des élus municipaux et des citoyens ont pris conscience de toute une richesse patrimoniale et naturelle bien évidente mais combien fragile et en péril dans un monde où d'un seul coup de pelle, on jette un arbre ou une maison par terre.

Les enquêtes menées pour l'élaboration de la politique familiale ainsi que celles menées pour l'élaboration de la politique culturelle sont complémentaires. Elles révèlent des besoins, des attentes, mais aussi tout le potentiel disponible pour assurer et offrir une vie culturelle riche et stimulante à Otterburn Park, à inscrire avec fierté dans le grand ensemble culturel.

La mise en œuvre du plan d'action est la prochaine étape.